

## Orchestre de Besançon - Réaffectation de recette

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Le Contrepoint a organisé les 14 et 15 avril dernier un concert en partenariat avec le Service Culturel de la Ville de Besançon, incluant la participation de l'Orchestre de Besançon ; il s'agissait de présenter «la passion selon St-Jean» de J.S. BACH.

L'accord conclu avec le Contrepoint prévoyait que la moitié de la recette nette, moins 10 000 F, serait reversée à la Ville de Besançon.

Cette manifestation a connu un vif succès et témoigne d'une collaboration exemplaire entre une association et un service municipal.

La recette reversée à la Ville de Besançon s'élève à 55 674 F, somme qu'il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Culturelle :

- d'encaisser en recettes sur le chapitre 945.24 / article 7379 (autres participations) code service 41027,

- de réimputer en dépenses sur le même chapitre, même code service / article 611 (rémunération).

**Mme DUVERGET :** Monsieur le Maire, à l'occasion de cette question qui concerne la musique, j'aimerais avoir une information concernant une question qui avait été évoquée au Conseil de juin dernier, à savoir votre projet de changement de rémunérations des musiciens. Où en est la négociation avec l'Adjoint FERRÉOL ? Pouvez-vous en informer le Conseil ?

**M. LE MAIRE :** L'Adjoint vient momentanément de quitter cette séance, mais le «gouverneur» lui-même peut quand même répondre même si ses Adjoints ne sont pas là car il est au courant de l'ensemble des questions qui concernent la Ville. Je vous remercie d'ailleurs des propos que vous avez tenus dans le dernier BVV, je me suis trouvé un titre supplémentaire, c'est très bien. Sur la suite, je suis moins d'accord mais enfin on verra, chaque chose en son temps.

Je crois qu'un accord avec les musiciens a été trouvé par l'Adjoint et que l'orchestre se met en place. Le programme est établi par Peter CSABA et vous aurez l'occasion d'assister très rapidement au premier concert le 18 octobre avec l'orchestre municipal qui a pris maintenant une autre dénomination. Tout cela s'est bien terminé. Il y avait eu effectivement quelques mouvements d'humeur, il fallait transformer un petit peu leurs conditions de rémunérations et je les remercie d'ailleurs d'avoir accepté le compromis trouvé entre l'Adjoint et les musiciens. J'espère désormais que cet orchestre connaîtra le succès car il faut que les Bisontins se déplacent dans le courant de l'année, et pas simplement les soirs de festival, pour devenir des mélomanes convaincus et pouvoir ainsi poursuivre cette action que nous menons. Je voudrais aussi rappeler que nous sommes les premiers sponsors du festival parce qu'on est parfois jeté un peu aux oubliettes quant à la communication du festival mais nous demeurons, la Ville, le premier partenaire du festival et nous continuerons car nous estimons que c'est une manifestation qui donne de Besançon l'image que beaucoup de Français et même d'Étrangers connaissent et reconnaissent. Je crois qu'en dehors de ce festival, il faut aussi une saison musicale. On a essayé d'en monter quelques-unes, on s'oriente maintenant vers un orchestre purement bisontin avec un chef qui sera bisontin. J'espère que cela sera suivi d'effets positifs.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.